

Objet : Année 2022 - Attribution de subventions de fonctionnement aux associations

EXPOSÉ

Des crédits pour l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations ont été inscrits au Budget Primitif 2022.

Pour les clubs sportifs intervenant à un haut niveau dans le football ou le rugby, il est proposé un barème de subventions selon leur classement (tableaux ci-joints - page 5). Ainsi il est proposé de verser l'intégralité du montant de la subvention à la fin de la saison sportive et en fonction du classement pour la future saison sportive.

Depuis 2016, la Ville attribue directement et sans répartition de l'OMS, une subvention aux associations sportives scolaires des écoles maternelles et élémentaires qui justifient d'une activité USEP pour l'année scolaire en cours.

Il vous est proposé de répartir les subventions aux associations au titre de l'année 2022, comme indiqué sur les tableaux joints en annexes.

DECISION

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide :

1. De procéder à la répartition des subventions au titre de l'année 2022, comme indiqué sur les tableaux joints en annexes (par secteur) ;
2. D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à verser en 2022, les subventions attribuées à chaque association, dans la limite des crédits inscrits, et sous réserve :
 - ✓ de justifier de la réalisation au cours de l'année des projets initialement annoncés ;
 - ✓ de la production par ces associations d'une copie certifiée et signée de leurs budgets et comptes de l'exercice écoulé ;
3. De verser pour les clubs sportifs (football, rugby) une subvention calculée selon un barème de classement dont les modalités sont définies dans l'exposé ci-dessus ;
4. D'autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220412-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-04-2022

Publication le : 12-04-2022

Les propositions sont adoptées par 32 voix

Fait et délibéré à Châteaubriant
A l'Hôtel de Ville, le 6 avril 2022

Le Maire,
Alain HUNAUULT



Le Maire
Alain HUNAUULT

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

IMPUTATION			NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Subvention 2021	Subvention 2022
5	510	6574	A.D.A.P.E.I.	344,25 €	344,25 €
0	020	6574	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL	10 466,35 €	10 466,35 €
5	510	6574	ASSOCIATION "ALZHEIMER LOIRE-ATLANTIQUE" - Section Locale	187,72 €	187,72 €
5	523	6574	ASSOCIATION DES RESTAURANTS DU COEUR - Section Locale	783,11 €	783,11 €
6	63	6574	ASSOCIATION J.A.L.M.A.L.V.	187,72 €	187,72 €
5	523	6574	COMITE CATHOLIQUE CONTRE LA FAIM ET POUR LE DEVELOPPEMENT	170,60 €	170,60 €
5	523	6574	ENTRAID' ADDICT 44 (EX-CROIX D'OR)	341,77 €	341,77 €
5	510	6574	LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Section Locale	172,88 €	172,88 €
6	63	6574	SOLIDARITÉ FEMMES - Loire-Atlantique	498,61 €	498,61 €
5	523	6574	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS - Comité Local	799,00 €	799,00 €
5	523	6574	SOCIETE SAINT-VINCENT-DE-PAUL	1 231,33 €	1 231,33 €
5	520	6574	ASSOCIATION SANTÉ DES MIGRANTS DE LOIRE-ATLANTIQUE	434,88 €	434,88 €
6	63	6574	ASSOCIATION "CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES" - Section Locale	398,47 €	398,47 €
5	510	6574	ASSOCIATION "FRANCE ADOT"	275,91 €	275,91 €
5	521	6574	ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE	138,63 €	138,63 €
5	521	6574	FEDERATION NATIONALE DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET DES HANDICAPES	337,39 €	337,39 €
6	63	6574	INITIATIVES DE FEMMES ET DEVELOPPEMENT POUR TOUS	181,07 €	181,07 €
0	025	6574	OPERATION BONNE ROUTE	301,81 €	301,81 €
0	025	6574	UNION LOCALE DES SYNDICATS C.F.D.T. avec prise en charge des impôts locaux	1 053,31 €	1 053,31 €
0	025	6574	UNION LOCALE DES SYNDICATS C.G.T. avec prise en charge des impôts locaux	1 810,21 €	1 810,21 €
0	025	6574	UNION LOCALE DES SYNDICATS C.G.T. - F.O. avec prise en charge des impôts locaux	1 319,17 €	1 319,17 €
9	92	6574	ARROCH'	150,00 €	150,00 €
0	025	6574	ASCODE L.A.	170,63 €	170,63 €
5	523	6574	SECOURS CATHOLIQUE	334,58 €	334,58 €
5	523	6574	ASSOCIATION SOLIMÉE	218,68 €	218,68 €
6	63	6574	ASSOCIATION PARENTS AUTREMENT	150,00 €	150,00 €
6	63	6574	CHATEAUBRIANT AVEC UN T COMME T-----	205,03 €	205,03 €
6	63	6574	JONATHAN PIERRES VIVANTES	505,00 €	505,00 €
6	63	6574	FONDATION MARÉCHAL DE LATTRE	100,00 €	100,00 €
6	63	6574	CM VAR (Ass° des Familles et des parents d'élèves du groupe scolaire du quartier de la Ville aux Roses)	300,00 €	300,00 €
6	63	6574	AGE EN VIE	400,00 €	400,00 €
6	63	6574	ASSOCIATION FIBROMYALGIE DU PAYS DE CHATEAUBRIANT	100,00 €	100,00 €
6	63	6574	AMICALE DES DONNEURS DE SANG DU PAYS DE LA MEE	1 000,00 €	1 000,00 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

IMPUTATION			NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Subvention 2021	Subvention 2022
0	025	6574	AMATEURS D'OISEAUX EXOTIQUES DU PAYS DE LA MEE	99,36 €	99,36 €
0	025	6574	AMATEURS D'OISEAUX EXOTIQUES DU PAYS DE LA MEE - Entretien de la Volière	2 320,65 €	2 320,65 €
1	113	6574	AMICALE SPORTIVE ET CULTURELLE DES SAPEURS-POMPIERS DE CHATEAUBRIANT :	6 486,42 €	6 486,42 €
1	113	6574	ASSOCIATION DES JEUNES SAPEURS POMPIERS DU PAYS DE LA MEE	603,58 €	603,58 €
1	111	6574	CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DE LA GENDARMERIE DE CHATEAUBRIANT	187,72 €	187,72 €
3	312	6574	CLUB DU MAQUETTISME ET DU MODELISME DU PAYS DE CHATEAUBRIANT	273,35 €	273,35 €
3	312	6574	ASSOCIATION BRETONNE DU SOUVENIR AERIEN	1 500,00 €	1 500,00 €
4	40	6574	LES AILES CASTELBRIANTAISES	227,51 €	227,51 €
4	40	6574	ASSOCIATION GYMNASTIQUE ENTRETEN ET FORME	530,66 €	530,66 €
4	40	6574	GARDON D'HERBE CASTELBRIANTAIS	702,60 €	702,60 €
4	40	6574	GARDON D'HERBE CASTELBRIANTAIS - École de pêche	217,38 €	217,38 €
0	025	6574	ASSOCIATION LES ETOILES DE LA MEE	710,10 €	710,10 €
3	33	6574	COMITE DES FETES DE CHATEAUBRIANT	2 295,15 €	2 295,15 €
4	40	6574	CLUB NAUTIQUE CASTELBRIANTAIS	10 019,89 €	10 019,89 €
4	40	6574	AMICALE LAIQUE CASTELBRIANTAISE	1 000,54 €	1 000,54 €
4	40	6574	VOLTIGEURS CASTELBRIANTAIS SECTION FOOTBALL (cf tableau annexe)	80 000,00 €	80 000,00 €
4	40	6574	SPORT ATHLÉTIQUE CASTELBRIANTAIS - RUGBY (cf tableau annexe)	10 000,00 €	10 000,00 €
4	40	6574	ASSOCIATION HIPPIQUE CASTELBRIANTAISE	1 137,56 €	1 137,56 €
4	40	6574	A.E.U.P.S.L.	1 137,56 €	1 137,56 €
4	40	6574	AMICALE MOTOPHILE	227,51 €	227,51 €
4	40	6574	BOWLING PROMOTION	2 000,00 €	2 000,00 €
4	40	6574	O.M.S	1 025,15 €	1 025,15 €
			O.M.S - Aide à la 1ère licence	20 000,00 €	20 000,00 €
4	40	6574	AEROTANGO	100,00 €	100,00 €
4	40	6574	LES MEE'RCENAIRES DU JEU	100,00 €	100,00 €
4	40	6574	ROLLER CLUB	8 000,00 €	8 000,00 €
4	40	6574	VELI-VELO	500,00 €	500,00 €
			VELI-VELO - Option location local par l'association	6 000,00 €	6 000,00 €
4	025	6574	WESTERN COUNTRY DANCE	100,00 €	100,00 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

	Subvention 2022
CLUBS SPORTIFS DE CHATEAUBRIANT	
Subvention annuelle accordée selon le barème établi en fonction du classement en juin pour la prochaine saison sportive	
- Football	
. Championnat de France de football National 2 (N2)	80 000 €
. Championnat de France de football National 3 (N3)	40 000 €
. Championnat Elite Régional (R1)	10 000 €
- Rugby	
. 2ème Division Fédérale	30 000 €
. 3ème Division Fédérale	20 000 €
. Championnat Elite Régional (Honneur)	10 000 €

- Versement de cette subvention dès la connaissance de l'homologation des résultats pour la saison sportive à venir.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

IMPUTATION			NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Subvention 2021	Subvention 2022
3	311	6574	AUORES ETOILEES	500,00 €	500,00 €
3	33	6574	ASSOCIATION LOISIRS ARC-EN-CIEL	127,54 €	127,54 €
3	33	6574	ASSOCIATION ST PATERN	252,13 €	252,13 €
3	33	6574	ASSOCIATION AR'MUSE	469,29 €	469,29 €
3	312	6574	ASSOCIATION BLEU-ARDOISE	820,04 €	820,04 €
3	311	6574	CERCLE CELTIQUE DU PAYS DE LA MÉE	271,63 €	271,63 €
3	30	6574	ACCUEIL VILLE FRANCAISE	562,03 €	562,03 €
3	311	6574	CHORALE DE CHATEAUBRIANT ET DES MARCHES DE BRETAGNE	910,06 €	910,06 €
3	311	6574	HARMONIE MUNICIPALE DE CHATEAUBRIANT	5 419,67 €	5 419,67 €
3	30	6574	PHOTO-CLUB CASTELBRIANTAIS	562,21 €	562,21 €
3	30	6574	UNION DES COLLECTIONNEURS	179,80 €	179,80 €
3	311	6574	CHORALE MÉLI-MÉLO	278,81 €	278,81 €
3	311	6574	ALIS	100,00 €	100,00 €
3	311	6574	ASSOCIATION LA MÉE CA GERE	100,00 €	100,00 €
3	311	6574	ASSOCIATION BIEN ÊTRE ET REFLEXOLOGIE	100,00 €	100,00 €
3	311	6574	LA GLANEUSE	100,00 €	100,00 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

IMPUTATION	NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Subvention 2021	Subvention 2022
0 048 6574	COMITE DE JUMELAGE CHATEAUBRIANT-ATHLONE	208,89 €	208,89 €
0 048 6574	COMITE D'ECHANGES CULTURELS FRANCO ALLEMANDS	208,89 €	208,89 €
0 048 6574	COMITE PALESTINE - MEDITERRANEE DU PAYS DE CHATEAUBRIANT	97,66 €	97,66 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

IMPUTATION			NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Subvention 2021	Subvention 2022
5	520	6574	AMICALE CHATEAUBRIANT - VOVES - ROUILLE	228,81 €	228,81 €
5	520	6574	AMICALE DES ANCIENS MARINS	147,77 €	147,77 €
5	520	6574	ASSOCIATION DES DEPORTES, INTERNES ET FAMILLES DE DISPARUS	187,72 €	187,72 €
5	520	6574	ASSOCIATION GENERALE DES MUTILES ET REFORMES DE GUERRE	122,01 €	122,01 €
5	520	6574	COMITE DU SOUVENIR DU MAQUIS DE SAFFRE	227,51 €	227,51 €
5	520	6574	COMITE LOCAL DU SOUVENIR DES HEROS DE CHATEAUBRIANT	227,86 €	227,86 €
5	520	6574	FEDE.NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGERIE - Section Locale	138,63 €	138,63 €
5	520	6574	595ème SECTION DES MEDAILLES MILITAIRES	150,18 €	150,18 €
5	520	6574	GROUPEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS	1 000,00 €	1 000,00 €
5	520	6574	ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS, PRISONNIERS DE GUERRE, COMBATTANTS D'ALGÉRIE, TUNISIE, MAROC ET VEUVES D'ANCIENS COMBATTANTS (ACPG-CATM et VEUVES)	141,50 €	141,50 €
5	520	6574	UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - AFN	150,00 €	150,00 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

IMPUTATION			NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Subvention 2021	Subvention 2022
2	20	6574	ASS .DU CENTRE DE FORMATION DES MAISONS FAMILIALES DE CHATEAUB.	557,63 €	557,63 €
2	213	6574	FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES - FCPE	439,80 €	439,80 €
2	213	6574	LES PEP 44	340,45 €	340,45 €
2	211	6574	ASS. SPORTIVE ET CULTURELLE DU GROUPE SCOLAIRE CLAUDE MONET (Maternelle)	443,92 €	-
2	212	6574	ASS. SPORTIVE ET CULTURELLE DU GROUPE SCOLAIRE RENÉ GUY CADOU	1 374,86 €	1 357,36 €
2	212	6574	ASS. SPORTIVE ET CULTURELLE DU GROUPE SCOLAIRE VIAUD-TERRASSES	286,60 €	669,98 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

IMPUTATION	NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Subvention 2021	Subvention 2022
0 025 6574	ASSOCIATION BIOCONSOM'ACTEURS	99,36 €	99,36 €
8 833 6574	S.E.P.N.B. - Bretagne Vivante - Section de CHATEAUBRIANT	104,35 €	104,35 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS

Imputation			Subvention 2021	Subvention 2022
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS			Proposition	Proposition
4	40	6574 . Subventions de fonctionnement aux associations	91 200,00 €	91 200,00 €
2	253	6574 . Subventions de fonctionnement aux ass. Sportives scolaires	5 984,00 €	5 984,00 €
4	40	6574 . Championnats de France	4 350,55 €	4 350,55 €
4	40	6574 . Aide à la formation	5 757,00 €	5 757,00 €
			107 291,55 €	107 291,55 €
0	048	6574 ECHANGES INTERNATIONAUX - Provision	5987,41	5987,41

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20220412-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 12-04-2022

Publication le : 12-04-2022

Le Maire,
Alain HUNAUT

